

1.5 La poursuite de la réforme du lycée professionnel : création de la nouvelle première professionnelle

L'ESSENTIEL

En 2010, la réforme du lycée professionnel se poursuit avec la mise en place de la nouvelle classe de première. Une rénovation en cours selon trois axes :

- L'augmentation du niveau de qualification des jeunes
- La lutte contre les sorties sans qualification
- La personnalisation de l'accompagnement

La **rénovation de la voie professionnelle**, engagée sous une forme expérimentale à la rentrée scolaire 2008, avait comme objectif majeur la création du cursus préparant au **baccalauréat en trois ans** (directement après le collège comme les autres baccalauréats des séries générales et technologiques) à la place du schéma précédent où le baccalauréat se préparait en deux ans après l'obtention d'un BEP (soit quatre ans après la troisième).

En 2008, environ un tiers des formations avait été transformé en « Bac pro 3 ans ».

En 2009, la **généralisation de la rénovation** a été réalisée en classe de seconde professionnelle.

L'année scolaire 2010-2011 est donc marquée par l'arrivée de ces élèves en classe de première professionnelle, année pendant laquelle ils passeront un diplôme intermédiaire.

La réforme s'organise autour de trois axes majeurs.



L'augmentation du niveau de qualification des jeunes

La rénovation de la voie professionnelle, en amenant plus d'élèves au baccalauréat professionnel, contribue à **élever leur niveau de qualification et à favoriser leur insertion dans la vie active**.

Pour mieux répondre aux besoins de qualification des entreprises, **les formations sont adaptées** au monde économique et les diplômes périodiquement renouvelés. **De nouvelles spécialités de baccalauréat professionnel** sont également créées comme le baccalauréat professionnel « Prothèse dentaire », le baccalauréat « Optique lunetterie » ou encore le baccalauréat « Conducteur transport routier marchandises ».

La lutte contre les sorties sans qualification

Un des objectifs majeurs de la rénovation de la voie professionnelle est de garantir à tous les élèves une qualification minimale.

— **L'adaptation de l'offre de CAP** est une réponse aux élèves qui font le choix d'une insertion professionnelle rapide.

— **La mise en place d'un diplôme intermédiaire** en fin de première professionnelle relève de cette même logique.

La personnalisation de l'accompagnement des élèves

Afin de lutter efficacement contre l'échec scolaire et les abandons en cours de formation, un **accompagnement personnalisé** a été instauré selon les mêmes principes que dans la voie générale et technologique. Ce temps de 2h30 en moyenne par semaine est inscrit dans l'emploi du temps des élèves du cursus menant au nouveau baccalauréat professionnel en trois ans.

Il est destiné à répondre aux besoins spécifiques de chaque élève de baccalauréat professionnel : soutien scolaire, approfondissement disciplinaire, travail sur l'orientation ou préparation de l'entrée dans la vie active.

CHIFFRES CLÉS

À la rentrée 2009, 694 282 élèves étaient scolarisés en lycée professionnel, dont :

416 816 en baccalauréat professionnel et BMA

152 144 en BEP

115 746 en CAP

9 576 divers (niveaux IV et V)